

L'hon. M. Stanfield: A quel genre de jeu le gouvernement se livre-t-il avec le Parlement et la population du Canada? C'est une question que nous avons le droit de nous poser. C'est la question à laquelle doit répondre le premier ministre, s'il le peut. Le député de Hillsborough et d'autres ont déjà précisé les lacunes et les illogismes ainsi que les insuffisances du bill. Pour ma part, je n'hésite pas à accuser le gouvernement de faire une tentative désespérée pour offrir une pâture électorale à un moment où il voit toutes les questions électorales valables lui échapper. Je suis tout en faveur d'une vraie réforme électorale, monsieur l'Orateur. Cependant, nous ne sommes pas disposés à permettre au gouvernement de se servir ainsi du Parlement et de tromper la population en forçant l'adoption d'un bill qui n'est qu'une comédie.

La mesure à l'étude n'en est pas une de réforme électorale. J'ai expliqué pourquoi je le pense. Ce n'est même pas une bonne excuse pour une telle mesure. Toutefois, c'est une mesure de quelque chose; elle montre le désespoir du gouvernement devant une défaite imminente au scrutin. Elle prouve bien qu'il est prêt à tenter n'importe quelle chirurgie esthétique pour se rendre plus attrayant. Le premier ministre est prêt à ravalier toutes ses déclarations supposées réfléchies du passé pour tenter de leurrer les Canadiens aujourd'hui. Mais il n'y réussira pas.

Il ne parviendra pas à faire croire au peuple canadien que ce bill-ci insufflera plus de sens démocratique dans le processus politique, alors que de fait ce n'est pas le cas. Il ne réussira pas à convaincre le peuple canadien que son gouvernement est sincère au sujet d'une réforme électorale, alors qu'il présente son bill maintenant, quatre mois après avoir déclaré solennellement qu'il ne serait pas réaliste d'espérer pouvoir le présenter à temps pour les prochaines élections à condition, bien entendu, que le premier ministre ne projette pas de les remettre à la limite constitutionnelle. C'est ce qu'il en a dit dans sa réponse du 18 février, et je ne l'accuse pas d'avoir de pareilles intentions. A mon avis, il va bientôt déclencher des élections. Il ne peut faire autrement d'après les traditions démocratiques qu'il dit accepter. D'autre part, si c'est le cas, le premier ministre joue alors un jeu d'enfant avec un sujet des plus graves. La réforme électorale de même que le financement des candidats aux élections et des partis sont des sujets bien trop graves pour être traités de la sorte.

• (1610)

D'aucuns prétendent que même si le projet de loi est insuffisant certaines de ses propositions ont trait à des détails qui peuvent être rectifiés. Je conviens que certains détails du bill pourraient être rectifiés en comité. D'autres disent que cette mesure, en dépit de ses nombreuses lacunes, est un pas dans la bonne voie. Monsieur l'Orateur, j'appuierais très volontiers un bill qui prévoirait une contribution de la trésorerie en vue d'acquitter les dépenses des partis et des candidats en général au lieu de confiner la question à certains aspects de l'activité politique—je m'oppose à ce principe qui tend à restreindre la liberté d'expression des candidats.

Je le répète, j'appuierais volontiers un bill qui prévoirait une contribution générale avec les sauvegardes appropriées et qui laisserait le candidat libre, pourvu qu'il y ait une limite générale, non pas seulement à l'égard de certaines dépenses effectuées par les candidats et les partis politiques, puisqu'on ne tient nullement compte de toutes les autres. Si une contribution générale était proposée et qu'elle était accompagnée de sauvegardes appropriées et d'une certaine surveillance, j'appuierais cette proposition

avec empressement. J'espère avoir le privilège de présenter un bill en ce sens à la Chambre avant longtemps.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Je ne peux appuyer le projet de loi dont nous sommes saisis toutefois, à cause des graves réserves que je viens de formuler au sujet du principe dont il s'inspire. C'est une mesure qui prévoit une contribution seulement à l'égard de certaines dépenses restreintes, une mesure qui n'impose aucune limite concrète aux dépenses des partis et des candidats, en dépit du fait que le gouvernement a l'intention de verser une contribution de la trésorerie pour acquitter ces dépenses. Je ne peux appuyer un bill de ce genre car, à mon avis, il ne répond pas aux besoins. Je devrai donc me prononcer contre et appuyer la motion du député de Timiskaming (M. Peters).

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je n'ai décidé d'intervenir qu'après avoir écouté le discours du chef de l'opposition (M. Stanfield) pour qui j'éprouve un profond respect. J'ai écouté très attentivement ce qu'il avait à dire et j'accepte une grande partie de ses remarques. Je voudrais lui signaler, toutefois—et il s'agit aussi d'un appel au leader du gouvernement à la Chambre—que tout n'est pas perdu pour le moment. J'espère ne pas faire preuve de naïveté en exprimant cette opinion.

Sans doute, tout est perdu pour ce qui est d'imposer une limite aux dépenses d'élection à temps pour le prochain appel au peuple, surtout s'il doit avoir lieu dans les cinq ou six prochains mois. Ce que je voudrais rappeler à la Chambre, toutefois—et ce faisant je suis sûr de l'appui de mon ami le député de Hillsborough (M. Macquarrie)—c'est que 12 hommes bons et sincères, plus deux ou trois autres, qui ont siégé à tour de rôle au sein d'un comité spécial du Parlement, ont œuvré plus d'un an à cette question et ont remis un rapport qui, à bien des égards, selon moi, est le meilleur produit jusqu'ici. Je voudrais aussi rappeler à la Chambre qu'un grand nombre des députés des deux partis appuient presque toutes les recommandations de ce comité.

Je tiens à dire au chef de l'opposition que je souhaite que le bill quitte la Chambre aujourd'hui et aille au comité. J'espère que ses soupçons quant aux mobiles du gouvernement en présentant la mesure en ce moment et de la présente façon ne sont pas fondés. Peut-être espère-t-il lui-même faire erreur. Un moyen de savoir si le gouvernement est sérieux serait de laisser le bill se rendre au comité et de s'en occuper à l'étape du rapport. Si le gouvernement est disposé à accepter des amendements proposés par des députés d'autres partis ou s'il en apporte lui-même relativement à certains aspects importants du projet de loi, nous pourrions, je pense, faire de celui-ci une mesure efficace. Bien sûr, aucun député n'obtiendra tout ce qu'il veut et il ne devrait pas non plus s'y attendre.

J'aimerais savoir si le gouvernement est sérieux et, pour cette raison, j'aimerais que le comité étudie le bill cette semaine et, au besoin, la semaine prochaine. S'il faut que le comité siège tous les jours la semaine prochaine, je ne m'y opposerai pas. J'espère que le ministre va reconstituer le comité spécial composé de 12 membres compétents qui, pendant un an, ont travaillé à la préparation de leur rapport, et va leur permettre d'étudier le bill une fois qu'il leur aura été soumis. Toutefois, si le gouvernement désire renvoyer le bill au comité des privilèges et élections—comité dont, soit dit en passant, je fais également partie—j'espère que les membres de ce comité ne tenteront pas de